Libérer des préjugés

Jean-Marc Mahy a passé près de 19 ans en prison. Il ne croyait plus en sortir un jour. Remis en liberté, il a dû réapprendre tous ces gestes du quotidien qui paraissent pourtant si faciles : remplir un document administratif, repasser, trouver un logement, etc. Depuis près de quatre ans, il fait avancer sa vie au rythme de rencontre et de témoignages dans les Institutions Publiques de Protection de la Jeunesse (IPPJ), les écoles à discrimination positive ou encore sur les plateaux de télévision. "Quand J'ai commencé à entreprendre ces démarches", nous raconte-t-il, "j'avais trois objectifs. Tout d'abord, je voulais aller à la rencontre des jeunes, leur expliquer que la prison n'est pas un bizutage, qu'elle "ne rend pas homme". De plus, être en IPPJ, ce n'est pas un sens unique vers Lantin, Namur ou Saint-Gilles. Dans ces lieux, on les pousse encore à avancer, on croit en leur potentiel. Alors qu'en prison, ils seront seuls et complètement infantilisés par l'organisation de l'établissement. Deuxième objectif : travailler sur la réinsertion. D'une part, il y a un travail à faire avec les détenus qui sortent qui doivent apprendre à vivre dans la société et à se prendre en charge. D'autre part, il y a la société civile qui porte souvent un regard plein de préjugés sur ces êtres humains. Simple exemple : aujourd'hui il n'y a qu'une seule agence d'intérim qui accepte les anciens détenus. Enfin, troisième objectif: présenter le DVD de « Liberté sur paroles » au parlement bruxellois. J'aimerais faire instaurer une table ronde autour du thème de la réinsertion. La vie après la prison est possible, mais pour le moment, il n'y pas assez de choses qui sont mises en place à l'intérieur et à l'extérieur des centres de détention pour aider ces personnes à redevenir des citoyens."

Mais Jean-Marc Mahy a d'autres projets encore, et pas des moindres. "Liberté sur Paroles » est, je l'espère, le premier film d'une trilogie. J'aimerais dans un prochain film donner la parole aux jeunes, qu'ils racontent à leur tour leur vision de la privation de liberté. Dans la troisième, je reviendrais vers les détenus pour qu'ils témoignent. Par exemple, qu'ils racontent leur difficulté à parfois devoir trouver un boulot en un jour de permission, alors que des demandeurs d'emploi mettent parfois des mois en étant disponibles du jour au lendemain." Et l'ancien détenu de nous confier encore que son rêve serait de devenir directeur de la prison de Namur. "Le bâtiment va être désaffecté et j'aimerais qu'il soit transformé pour permettre des visites pédagogiques à destination des écoles, mais aussi du tout public. Un peu comme la prison de Tongres qui rencontre un réel succès dans le milieu scolaire parce que cette visite a un impact sur ces jeunes."

V.B.